



Maison d'Enfants d'Avenches

# Rapport annuel 2024



## **Maison d'Enfants d'Avenches 2024:**

29 places en internat et 20 places en externat (Matas et ASEJ)

### **Le Comité**

Président :	Jean-Christophe Delafontaine
Vice-président :	Edmond Pradervand
Trésorière :	Natacha Aeby
Secrétaire :	David Moullet
Membres :	Sandrine Gafner Tatjana Balzani Gérard Chiorazzo

### **Le personnel au 31 décembre 2024**

#### **ADMINISTRATION :**

Direction :	Dragutin Filipec
Adjoint à la direction :	Jean-Pascal Bovey
Responsable administrative :	Jocelyne Frey
Apprentie employée de commerce :	Joana Siegenthaler

#### **SECTEUR ÉDUCATIF INTERNAT**

Intervenante familiale : Sabine Hofmann

**L'équipe 1 :** Bajrami Ermira, Bourban Justine, Delafontaine Adrien, Gash Laura, Grossrieder Mathieu, Guenot Bernard, Guillod Manon, Krasniqi Anela, Monod Louise, Samardzija Marina

**L'équipe 2 :** Gamba Fiona, Jemmely Pierre-Alain, Macumi Robin, Pilet Arthur, Rivera Munoz Silvia, Vicini Malika, Waeber Salomé, Zimmermann David

**L'équipe 3 :** Bardet Noémie, Blanc Nicolas, De Genaro Mélissa, Kamwanya Musepele Gloria, Millan Diego, Sujito Anissa, Wolf Nadia

**Lavilado :** Brühlhart Géraldine, Bugnon Quentin

**Stagiaires 2024:** Afonso Mchaimech Liliana, Dubey Ghislain, Kerbage Estelle, Ferreira Ana, Scheiwiller Maili

**Veilleuses :** Bajrami Ermira, Brot Magda, Capodiferro Sania, Cuenat Rébecca, Pelovski Simona, Rahimi Besime, Salihi-Osmani Arlinda, Imeri Ilijana

#### **SECTEUR ÉDUCATIF EXTERNAT**

**MATAS** (1 EPT): Baltisberger Florence, Vicini Malika, Zimmermann David

Stagiaires 2024: Schornoz Maéa, Baeriswyl Joséphine

**ASEJ** (1.2 EPT): Nicolet Aurélie, Ramuz-Cochet Céline

#### **Personnel d'intendance et technique :**

Bajrami Lumnije, Dousse Iryna, Fritz Didier, Nicaty-Conod Jacqueline, Ntombo Ester, Pelovski Branko, Scalese Simone (apprenti de cuisine)

Nous remercions le personnel ayant quitté notre maison en 2024 pour le travail fourni et leur souhaitons beaucoup de succès, tant dans le domaine professionnel que privé.

## *Message du Président 2024*



En cette année 2025, la MEA fête son 150<sup>ème</sup> anniversaire.

En 1875, l'Etat de Vaud n'avait pas encore les moyens (ou le souci) d'assumer la charge de ce que l'on appelait encore des orphelins ou plus généralement des enfants privés d'une structure familiale digne de ce nom, même pour les standards de l'époque.

Au gré de mes lectures et de mes réflexions, j'ai dû me rendre à l'évidence : l'attention, l'intérêt et l'amour que nous portons tous aux enfants auraient vraisemblablement été parfaitement incompréhensibles aux âges farouches, grosso modo avant les années 60.

En ces temps reculés, rapidement considéré comme un adulte en modèle réduit, l'enfant n'était pour les couches socialement favorisées qu'un moyen d'entretenir le culte des ancêtres ou de maintenir un patrimoine au sein de la famille ou du clan, alors que pour les couches défavorisées, c'était un outil de travail assez facilement remplaçable, ce qui a fait dire à certains que la perte d'un enfant était sans commune mesure avec une mauvaise récolte ou la perte d'un animal de rente (!)

1875, c'était l'époque des « dames patronnesses », (terme générique) à qui le statut social et les incitations de M. le Pasteur ou M. le Curé permettaient de s'occuper bénévolement et parfois de financer de leurs propres deniers des structures telles que la MEA, qui s'est au fil du temps dotée d'une structure associative, dont les premiers statuts datent de 1957.

Les années passant, l'Etat Providence a pris le relais des dames patronnesses, mais la structure associative est restée la même, si ce n'est que cette structure ne travaille plus pour elle-même, mais uniquement sur mandat des autorités publiques.

Ce mandat se doit de rester purement financier, car le risque est bien réel d'assister à un nivellement de la gestion des institutions, tant des points de vue structurel ou organisationnel qu'éducatif.

La richesse de structures décentralisées et indépendantes tient et tiendra toujours, dans quelque domaine que ce soit, à la diversité et à la pertinence des « outils » que l'on peut déployer pour affronter les problèmes, en évitant ainsi le recours à des solutions toutes faites, qui

s'avèrent bien souvent aussi utiles qu'un tablier à une chèvre, quand elles ne sont pas tout simplement contre-productives.

La sauvegarde de cette richesse est un des buts que je me suis fixé en acceptant le poste de Président du comité de la MEA et j'espère y contribuer un tant soit peu.

Ce dont je suis en revanche persuadé, c'est qu'au fil de ces 150 ans, la MEA n'a pas démerité et qu'il en sera de même à l'avenir.

J.-Ch. Delafontaine, Président



## *Le rapport du Directeur*

L'année 2024, comme chaque année d'ailleurs, a permis d'avancer, de se poser des questions, de s'arrêter, de modifier certaines manières de faire ou au contraire, de consolider nos acquis.



Un audit interne demandé par la direction nous a permis de clarifier l'accompagnement des enfants et des adolescents en termes de références éducatives, ceci dans la mesure où chaque enfant et chaque parent méritent un accompagnement individuel.

Les responsabilités portées par la Mea en général et l'éducateur référent par délégation, nous ont poussé à repenser les rôles que nous représentons et que nous devons incarner : nous sommes les substituts parentaux en l'absence des parents ou des suppléants lorsque l'encouragement et le soutien aux parents sont nécessaires.

Nous avons également posé les jalons des suppléances internes à la Mea, à tous les niveaux. Et enfin, la tenue des dossiers (avec un dossier unique des bénéficiaires) a été réfléchi : un dossier par enfant a été créé selon un canevas qui tient compte des nouvelles notions légales et/ou administratives. Aussi, les récentes notions des « droits » ont été introduites et seront plus largement décrites dans le concept éducatif dans les années à venir : le droit d'être entendu (d'être considéré) pour toutes les questions le concernant, le droit de consulter et in fine le droit à l'oubli lors de l'archivage sont des points qui, s'ils sont essentiels, demandent une réelle réflexion pour leur application. En effet, l'enfant a le droit, à la fin de son parcours à la Mea, de consulter son dossier et avec l'éducateur référent de retirer les pièces de dossier qui ne sont pas essentielles pour l'archivage. Cela n'est, vous en conviendrez, pas anodin en termes de responsabilités !

Nos externats ont continué de se développer et de se questionner dans la prise en charge des enfants et des familles. Celle des enfants accueillis au MATAS a poussé à la réflexion autour de la mission de cette mesure : le profil des enfants s'est en effet complexifié notamment avec l'accueil d'enfants toujours plus jeunes et d'enfants définis presque systématiquement comme présentant des troubles (diagnostiqués ou non). La réflexion menée autour de ces enfants et de leurs familles a mis en évidence d'autres pistes de compréhension que celles du diagnostic : l'entrée à l'école plus jeune (et donc de la nécessité à tenir compte du rythme de chacun et de l'importance de la temporalité pour permettre à l'enfant la compréhension des règles et des attentes de l'école) mais aussi le problème de l'acculturation qui

peut mettre l'enfant en difficulté et être à l'origine de son « trouble/déficit » en sont des exemples. En ce qui concerne l'acculturation, 90% des enfants accueillis au MATAS sont des enfants issus de la migration. L'éducatrice a tenté de changer ce paradigme et de retravailler l'image de ces enfants en essayant aussi de mobiliser les familles...un gros challenge !

L'ASEJ, sur sa lancée depuis quatre ans, a finalement obtenu un contrat de prestation avec la DGEJ. L'équipe motivée continue son chemin sur la conceptualisation de cette prestation. Si le concept est certes écrit, les premières années permettent de l'explorer in vivo et d'ajuster les manières de faire.

Le nombre d'enfants à notre internat est au maximum et les éducatrices et éducateurs continuent d'acquérir des compétences par leurs formations spécifiques pour répondre aux besoins de nos bénéficiaires.

En 2024, nous avons signé un contrat de prestations avec le Conseil d'Etat fribourgeois afin de délivrer une prestation de visites médiatisées pour les parents des districts fribourgeois, proches d'Avenches. Notre intervenante familiale, porteuse des droits de visites pour l'internat, a mis à profit ses connaissances et forme d'autres intervenants, employés de la Mea.

Finalement, pour clore le chapitre de la construction, un décompte a été fait et accepté par le canton et l'OFJ et nous avons pu consolider notre construction par une hypothèque garantie par l'Etat de Vaud.

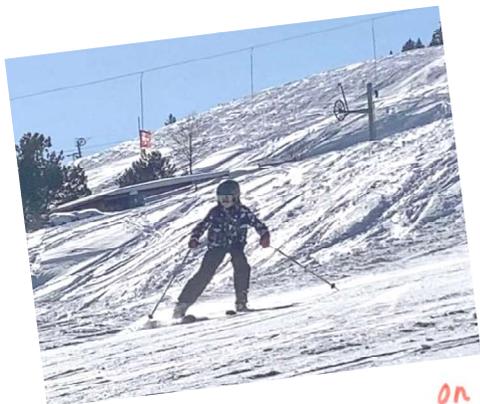
Nous partons en 2025 avec la sérénité de consolider les acquis de la Mea après les années de chamboulement lié à la rénovation et à l'agrandissement des bâtiments. Dans cette année 2025, nous allons fêter le 150 anniversaire de la Mea : une nouvelle pierre dans l'histoire de cette institution !

Je termine ce rapport avec mes remerciements à tous nos partenaires que sont la DGEJ, le SEJ, l'OFJ et adresse un grand merci au personnel de la Mea pour le travail fourni.

D. Filipec, Directeur

## Les journées de ski de l'ASEJ

Durant la semaine des relâches de février 2025, les enfants de l'ASEJ ont eu la chance de pouvoir profiter des joies de la neige. C'est sous le soleil éclatant du col des Mosses que nous nous sommes rendus sur trois journées. Pour certains, ce fut leur première fois sur les skis !



La découverte de ce sport de façon ludique fut l'occasion non seulement de se dépasser, mais aussi de prendre confiance et de travailler le contrôle de soi à travers la glisse. Ces journées hors des locaux de l'ASEJ sont des moments privilégiés qui incitent les enfants à développer

des liens différents avec leurs pairs et les adultes dans un autre contexte.

Nous accordons une grande importance à ce type de journée et sommes, tout comme les enfants, reconnaissantes

*On aime le ski  
et merci beaucoup pour le ski !!*



qu'ils puissent en bénéficier. Elles sont toujours génératrices d'une dynamique très enrichissante et profitable à chacun. Quel plaisir pour tous, rigolades et de beaux souvenirs partagés !

Céline les éducatrices

Les enfants de l'ASEJ et  
Nathalie, Aurélie et

# MATAS communique

La confiance... en soi... en l'adulte... celle que l'on reçoit mais celle que l'on perd, parfois ! Cette confiance mise à l'épreuve au sein du groupe classe ou au sein de la famille. Une quête d'attention de tous les instants, qui démontre en réalité une telle mésestime de soi et des autres. Celle qui amène à l'étiquette de « perturbateur » : c'est la farandole des dys, des TSA, des TDA avec hyperactivité ou sans qui commence ! Des abréviations qui disent tout mais qui ne disent en réalité rien du tout, si ce n'est notre incompréhension parfois et notre sentiment d'impuissance, le plus souvent... La confiance, c'est cette pierre d'achoppement sur laquelle trébuchent les enfants que nous avons accueillis au MATAS cette année.



Ici, les cris et les crises sont aussi nombreux que les rires et les sourires. Le groupe est petit. Il est donc possible de donner du temps au temps (et pourtant, 3 mois sont si vite passés !) pour tisser ce lien de confiance avec l'enfant. Une confiance authentique. Celle qui le renforce non pas dans sa difficulté mais dans ses connaissances ou sa soif de découvrir, dans sa curiosité et ses savoirs, dans ses ressources, dans ce qu'il sait faire et être de bien ! Au-delà de l'étiquette qu'il porte. Nous essayons, autant que faire se peut,



d'amener cet autre regard sur l'enfant. C'est exigeant. La plupart du temps, cette confiance reconnectée et ce lien établi permettent l'amorce de petits changements... ou même de progrès étonnants et presque inattendus ! Lorsqu'il arrive, que ces 3 mois ne tiennent pas leur promesse, nous ne le ressentons pas comme un échec mais comme une possibilité de

questionnement qui n'appartient qu'à nous : que n'avons-nous pas compris de l'enfant ? D'autres enfants vont arriver. Nous restons en confiance que cette authenticité avec eux est une bonne posture : la confiance amène de la sécurité et permet tous les possibles ! Mais il faudra peut-être plus que 3 mois pour que la promesse fleurisse !

*Florence, Malika, David, Vanessa, Laetitia et les enfants*

## *Entretien avec l'administration*

Vaste programme, surtout lorsqu'on se définit principalement par son engagement au service de l'intérêt général.

En mars 2022, durant la phase de rénovation et d'agrandissement de la MEA, le poste de travail de l'administration se trouvait au sous-sol du bâtiment de Jomini 11. En octobre de la même année, l'administration a pu emménager dans son grand et spacieux bureau situé dans le bâtiment principal.



Courant printemps 2023, la responsable a obtenu l'autorisation de former après avoir terminé le cours de formatrice en entreprise. Dans la foulée, une apprentie employée de commerce a été engagée pour août 2023.

Quel plaisir de transmettre ses connaissances et partager les réalités du métier. L'organisation, la bureautique, la comptabilité, etc. sont au coeur de la procédure de qualification (apprentissage). L'acquisition d'une langue étrangère passe par « apprendre tous les jours comme se brosser les dents ». Et la récompense de ces efforts est la perspective de participer au programme +One qui consiste à prolonger l'apprentissage d'une année.

Une expérience enrichissante attend ainsi notre apprentie, qui aura l'opportunité d'étudier et de travailler aussi bien en Allemagne qu'en Irlande, afin de se perfectionner dans les langues et ainsi poser d'importants jalons tant pour sa vie professionnelle que personnelle.

Je remercie vivement la direction de m'avoir offert l'opportunité d'enrichir mon parcours professionnel et je souhaite un excellent séjour à notre apprentie.

Jocelyne Frey, responsable administrative

P.S. - la suite de l'apprentissage dans le prochain rapport

# Comptes 2024

## BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

### ACTIF

#### *Actif circulant*

#### **Trésorerie et actifs cotés en bourse détenus à court terme**

Postfinance	711'681.82	92'365.93
Banque Cantonale Vaudoise c/526.01.22 et c/5235.49.09	1'266'867.31	1'450'788.73
Banque Cantonale de Fribourg c/179.507-01 et c/356.037-08	101'740.80	89'094.35
Banque Cantonale Vaudoise : compte construction	0.00	78'809.43
	<b>2'080'289.93</b>	<b>1'711'058.44</b>

#### **Créances diverses à court terme**

Débiteurs/DGEJ	44'600.00	21'939.55
Débiteurs autres cantons	24'288.00	0.00
Autres débiteurs	368.25	1'023.05
Avances de frais aux collaborateurs MEA	9'271.66	10'491.56
	<b>78'527.91</b>	<b>33'454.16</b>

#### **Actifs de régularisation**

<i>Total de l'actif circulant</i>	<b>2'173'023.59</b>	<b>1'761'171.20</b>
-----------------------------------	---------------------	---------------------

#### *Actif immobilisé*

(./. Fonds d'amortissement)

Mobilier	1.00	1.00
Machine et outillage	5'877.35	7'168.35
Informatique	4'124.10	6'765.69
Véhicules	17'793.00	25'633.00
Immeuble Exploitation principale	689'863.30	702'473.30
Transformation Immeuble Jomini 9	7'635'940.74	7'456'706.27
Contributions et dons Transformation Jomini 9	-3'352'440.00	-3'037'440.00
Immeuble Villa Jomini 5	898'785.65	898'785.65
Agrandissement Villa Jomini 5	316'245.55	316'245.55
Immeuble "Les Mouchettes", Salavaux	10'000.00	10'000.00

#### *Total de l'actif immobilisé*

	<b>6'226'190.69</b>	<b>6'386'338.81</b>
--	---------------------	---------------------

### **TOTAL DE L'ACTIF**

	<b>8'399'214.28</b>	<b>8'147'510.01</b>
--	---------------------	---------------------

**PASSIF**Fonds étrangers à court terme**Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations**

Créanciers charges sociales

Comptes individuels pensionnaires

Avance à terme fixe BCV

Autres créanciers

**Passifs de régularisation**

Régularisation des comptes individuels

Passifs de régularisation

Autres avances pour projets particuliers

Total des fonds étrangers à court termeFonds étrangers à long terme**Emprunts hypothécaires et chirographaires**

Emprunt Canton de Vaud

Hypothèques Banque Cantonale de Fribourg (Villa)

Hypothèque Banque Cantonale Vaudoise \*\*

Emprunt Postfinance \*\*

\*\* garantis par l'Etat de Vaud

Régularisation d'excédent de produits

Excédent d'avance 2022 (MEA)

Excédent de charges 2022 (Matas)

Excédent d'avance 2023 (MEA)

Excédent d'avance 2023 (Matas)

Excédent d'avance 2024 (MEA)

Excédent d'avance 2024 (Matas)

**Fonds affectés**

Réserve des pensionnaires

Réserve "Couverture du déficit"

Réserve Immobilisation Villa Jomini 5

Réserve Edmond Pradervand

Réserve véhicule Matas

Réserve "Entraide familiale aide parents pensionnaires"

Réserve commission construction 22-23

Réserve bâtiment

Réserve formation

Réserve 150ème anniversaire

Réserves 2032 Système pompe chaleur

Réserve développement site

Total des fonds étrangers à long termeTotal des fonds étrangers**Fonds propres** - Capital de l'Association**Fonds propres** - Réserves libresTotal des fonds propres**TOTAL DU PASSIF****31.12.2024**

CHF

**31.12.2023**

CHF

**37'207.70**

51'171.31

23'303.58

0.00

424.70

**74'899.59****27'062.75**

108'096.25

27'818.00

4'500'000.00

132.50

**4'636'046.75**

30'839.80

8'157.80

12'613.21

**51'610.81****163'718.10**

20'747.28

12'182.50

0.00

**32'929.78****4'696'039.28**

292'400.00

0.00

935'526.00

4'506'130.00

**5'734'056.00**

292'400.00

549'850.00

395'856.00

223'560.00

**1'461'666.00**

39'345.61

0.00

0.00

318'006.29

10'597.50

45'472.19

32'216.23

**445'637.82**

28'968.26

68'208.50

-5'087.03

318'006.29

10'597.50

0.00

0.00

**420'693.52**

373'268.63

100'386.87

200'000.00

6'566.16

14'000.00

4'517.45

0.00

117'651.08

25'000.00

15'321.70

30'000.00

300'000.00

**1'186'711.89****7'366'405.71****7'530'123.81**

500'000.00

369'090.47

869'090.47

**8'399'214.28**

368'101.28

100'386.87

200'000.00

6'566.16

4'000.00

4'517.45

15'000.00

102'500.00

25'000.00

10'000.00

0.00

0.00

**836'071.76****2'718'431.28****7'414'470.56**

500'000.00

233'039.45

733'039.45

**8'147'510.01**

## COMPTE DE RESULTAT "MEA"    COMPTES D'EXPLOITATION INTERNAT

<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>	2024	2023
	CHF	CHF
Contribution des parents ou répondants	163'329.00	164'260.00
Location et logement à des tiers	0.00	32'400.00
Revenus de la cafétéria	5'810.00	7'500.00
Repas du personnel / tiers	4'256.40	4'095.00
Office fédéral de la justice / subv. d'exploitation	472'360.00	482'499.00
Autres subventions (DGEJ)	0.00	40'486.80
Autres contributions et subventions (HES)	18'543.40	15'085.15
Avances DGEJ	3'755'705.00	3'751'049.85
Avances autres cantons	24'288.00	0.00
Autres revenus d'exploitations annexes (visites médiatisées)	2'329.10	0.00
<b><u>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</u></b>	<b>4'446'620.90</b>	<b>4'497'375.80</b>
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>		
Salaires	3'150'766.25	3'115'695.65
Charges sociales	716'004.60	706'735.40
Autres frais du personnel	31'599.65	44'521.12
Honoraires et personnel temporaire	33'110.50	-87'484.15
Produits pharmaceutiques	1'680.75	1'772.85
Alimentation	137'001.93	132'460.57
Entretien ménager	17'486.15	22'732.10
Entretien immeuble et extérieurs	34'373.35	8'509.96
Entretien mobilier, machines, véhicules	39'361.46	27'711.06
Loyers	275.40	262.65
Eau et énergie	59'311.66	47'028.85
Ecole, formation, loisirs, cadeaux	37'201.23	25'884.90
Frais de bureau et d'administration, révision, communication	21'355.69	25'399.58
Assurances choses, bâtiment, véhicules, prot. juridique	25'385.75	18'632.70
Cotisations aux associations	3'893.00	9'513.00
Taxes, déchets	7'656.00	7'172.35
<b><u>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</u></b>	<b>4'316'463.37</b>	<b>4'106'548.59</b>
Amortissement immeubles	-12'610.00	-12'154.00
Amortissement véhicules	-7'840.00	-48'326.80
Amortissement équipement informatique	-2'641.59	-2'641.59
Amortissement machines et outillage	-1'291.00	-1'291.00
Intérêts hypothécaires	-12'914.28	-10'993.66
Intérêts et Frais financiers divers, frais postaux	-53'143.28	-521.89
Produits exceptionnels	5'754.81	3'108.02
<b><u>EXCEDENT D'AVANCES / CHARGES DGEJ</u></b>	<b>45'472.19</b>	<b>318'006.29</b>

**COMPTE DE RESULTAT "MATAS" COMPTES D'EXPLOITATION EXTERNAT****PRODUITS D'EXPLOITATION**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
Contribution repas & repas du personnel	72.60	178.00
Autres contributions et subventions (HES)	36'990.00	3'060.00
Avances DGEJ	221'712.00	224'773.78

**TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION**

<b>258'774.60</b>	<b>228'011.78</b>
-------------------	-------------------

**CHARGES D'EXPLOITATION**

Salaires	147'766.65	143'602.55
Charges sociales	34'342.20	31'612.90
Autres frais du personnel	333.85	1'213.15
Honoraires et personnel temporaire	5'200.00	23'936.80
Produits pharmaceutiques	0.00	8.90
Alimentation	6'470.75	9'037.50
Entretien ménager	62.65	74.10
Entretien mobilier, machines, véhicules	3'906.52	3'110.68
Ecole, formation, loisirs, cadeaux	665.35	592.40
Frais de bureau et d'administration, révision, communication	1'803.10	1'944.20
Assurances véhicules, protection juridique	25'573.45	1'847.25
Cotisations aux associations	433.85	433.85

**TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION**

<b>226'558.37</b>	<b>217'414.28</b>
-------------------	-------------------

Amortissement véhicule	0.00	-5'940.00
------------------------	------	-----------

**EXCEDENT D'AVANCES DGEJ**

<b>32'216.23</b>	<b>10'597.50</b>
------------------	------------------

## COMPTES HORS EXPLOITATION

### PRODUITS

Dons et legs à buts spécifiques, cotisations

Location studio

### TOTAL DES PRODUITS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	CHF	CHF
Dons et legs à buts spécifiques, cotisations	16'667.35	42'443.15
Location studio	19'200.00	19'200.00
<b><u>TOTAL DES PRODUITS</u></b>	<b>35'867.35</b>	<b>61'643.15</b>
<b><u>Débiteurs autres cantons</u></b>		
Attribution des dons et cotisations aux réserves affectées	16'667.35	39'793.15
Attribution du produit de la location et dons aux réserves libres	19'200.00	21'850.00
<b><u>TOTAL DES CHARGES</u></b>	<b>35'867.35</b>	<b>61'643.15</b>

### **Annexe au compte de résultats et au bilan au 31 décembre 2024**

#### 1. **Activités de l'association, date des statuts, siège**

1a L'association de la Maison d'enfants d'Avenches a été fondée en 1975.

Le but de l'association est d'accueillir des enfants qui doivent être placés, aux fins de leur assurer une éducation appropriée, dans une atmosphère familiale.

1b leur assurer une éducation appropriée, dans une atmosphère familiale.

1c Siège social : Avenches

#### 2. **Principes comptables**

Les comptes annuels ont été établis conformément aux articles 957 et ss du Code des Obligations.

Actifs engagés en garantie des dettes

Cédule hypothécaire de CHF 200'000.- au porteur, grevant les immeubles n° 768 de Avenches.

Cédule hypothécaire de CHF 92'400.- au porteur, grevant les immeubles n° 768 de Avenches.

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexe) de votre Association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de l'Association, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'association contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Au 31 décembre 2024, la fortune de l'association s'élève à CHF 869'090.47.

L'Organe de révision :

Fiduciaire MAILLARD S.A.

  
Olivier Maillard  
Expert-comptable diplômé  
Expert-réviseur agréé

  
Florence Mellet  
Experte-comptable diplômée  
Expert-réviseur agréée

Annexes : Comptes annuels 2024

Pully, le 19 mars 2025

# *Remerciement*

A vous, donateurs, membres qui contribuez à enrichir la vie de nos pensionnaires, que chacun d'entre vous soit assuré de notre sincère gratitude.

Votre soutien sur le compte de PostFinance

Compte/payable à  
CH95 0900 0000 1000 9380 3  
Maison d'Enfants d'Avenches  
1580 Avenches

